

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

ÉLABORATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet nécessite la mise en place d'un groupe de travail comprenant notamment un directeur et un secrétaire ainsi que le personnel de soutien requis pour le fonctionnement du dit groupe de travail en charge de l'élaboration du plan de mobilité durable lequel vise tous les aspects des transports de personnes et des marchandises tant les transports collectifs que les transports individuels, en appui à une vision d'une mobilité durable sur le territoire.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** Le coût du projet décrit à l'article 1 se détaille comme suit :

1° salaires du personnel du groupe de travail;

2° frais de déplacement et de séjour des membres du groupe de travail résidant à l'extérieur de la région de Québec;

3° frais de tenue des réunions du groupe de travail;

4° frais de tenue des séances de consultation publique;

5° frais de conception, impression et mise en ligne des documents de consultation publique;

6° frais de publicité;

7° divers et autres dépenses imprévues.

**Sous-total : 275 000 \$**

### **SECTION III**

#### **SERVICES PROFESSIONNELS**

**3.** Le projet décrit à l'article 1 nécessite que le groupe de travail chargé de l'élaboration du plan de mobilité durable bénéficie des services professionnels requis pour l'assister dans la confection dudit plan susmentionné notamment par la préparation d'études et des recherches pertinentes.

### **SECTION IV**

#### **ESTIMATION DU COÛT**

**4.** Le coût des services professionnels décrits à l'article 3 s'élève à 225 000 \$.

**Sous-total : 225 000 \$**

**TOTAL : 500 000 \$**

Annexe préparée le 8 janvier 2009 par :

---

Hervé Chapon  
Service de l'aménagement du territoire